# Commission secteur public et non marchand

## Mission

**La Commission secteur public et non marchand a pour mission principale de positionner la profession dans le contexte du contrôle externe dans le secteur public et non marchand.  Elle vérifie si, et dans quelle mesure, il existe déjà un audit indépendant au sein des différents sous-secteurs de l'administration publique belge et examine quel est, et pourrait être, le rôle du réviseur d'entreprises dans le cadre des activités d'audit dans le secteur public et non marchand. L'objectif est de maximiser la coopération avec d'autres acteurs travaillant dans ce domaine.**

---



***Lieven ACKE, Membre du Conseil, Président de la Commission secteur public***

> « L'IRE a déjà démontré être au service du secteur public et non marchand et souhaite poursuivre dans cette voie à l'avenir. L'objectif est de maximiser la coopération avec les autres acteurs de contrôle dans ce secteur. »
>
> Lieven ACKE, Membre du Conseil, Président de la Commission secteur public et

non marchand

## Composition de la Commission

**Président :** Lieven ACKE

**Membres :** Céline ARNAUD, Griet BERTEN, Johan CHRISTIAENS, Arnaud CLYBOUW, Olivier DE BONHOME, Jean FOSSION, Michel LECOQ, Fernand MAILLARD, Marleen MANNEKENS, Eric MATHAY, Valérie PITON, Michel TEFNIN, Cécile THEUNISSEN en Ria VERHEYEN

**Secrétariat :** Alexia CAUWE, Steven DE BLAUWE, Roby FELE (depuis novembre 2018) en Erwin VANDERSTAPPEN

## Groupes de travail rapportant à la Commission :

- Paragraphes des normes ISA relatifs au secteur public
- Spécificités du secteur non marchand
- ONG
- Normes IPSAS
- Observatoire des marchés publics